2023

Lycée polyvalent
Henri Brisson
L'excellence des formations
Scientifique Numérique Aéronautique Artistique

Taxe d'apprentissage

Soutenez nos formations !

Offrir des conditions d'apprentissage à la hauteur de la qualité de nos enseignements nécessite des investissements constants et souvent élevés. Chaque année, **grâce à votre engagement** auprès de notre établissement, nous relevons ce défi.

La taxe d'apprentissage versée en 2022 a permis de financer le développement des formations initiales, en apprentissage, technologiques et professionnelles. Grâce à votre soutien, nous continuons à faire évoluer nos formations.

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, les jeunes intègrent, dès la seconde professionnelle, des familles de métiers qui permettent une vision plus large des métiers industriels. Des réformes des bac professionnels liés à la maintenance et à l'usinage sont mises en place depuis cette rentrée scolaire.

Toutes nos formations sont maintenant ouvertes à l'apprentissage aussi bien en brevet des Métiers d'Arts, en Bac Professionnel ainsi qu'en Brevet de Technicien Supérieur.

La réforme de la taxe n'est plus favorable aux établissements publics locaux d'enseignement et cette année nous avons encore plus besoin de vos soutiens.

Vous pouvez contribuer au développement de nos formations en nous versant votre solde de taxe d'apprentissage.

En 2023, vous effectuez le paiement auprès de l'**URSSAF**. Vous pouvez cependant **choisir de l'affecter au lycée polyvalent lycée des métiers Henri Brisson via la plateforme SOLTéA** et ainsi vous engager à nos côtés pour offrir à nos jeunes des conditions d'apprentissage les préparant au mieux à leurs futures carrières professionnelles.

La plateforme **SOLTéA** est à l'adresse suivante : **https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/**

Pour y accéder, il est nécessaire de demander une habilitation sur la plateforme Net-entreprises.

Comment nous aider ?

SOLTéA
Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

Ci dessous le nom et les coordonnées de notre lycée sur SOLTéA :

LPO LYCEE DES METIERS HENRI BRISSON
25 avenue Henri Brisson
18100 Vierzon
Code UAI : 0180036S
SIRET : 19180036600012
Téléphone : 02 36 96 99 00
Mail : ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr
https://lycee-henribrisson.com

Jérôme Allouis
Proviseur

En apportant votre contribution à la taxe d'apprentissage en faveur du lycée Henri Brisson, vous soutenez le dynamisme de nos formations et de vos activités.

Ensemble formons vos collaborateurs de demain.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Henri Brisson
Vierzon

COMMUNICATION LYCÉE BRISSON 12.2020 - ILLUSTRATION : © kontver | Fotolia